

Ambassade de Suisse : communiqué

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **13 (1967)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

AMIS LECTEURS ET ABONNÉS !

Merci à tous les abonnés qui ont renouvelé leur abonnement pour 1967 et qui, au talon de leur mandat nous ont souhaité une bonne année et remercié de nos efforts constants pour améliorer « Le Messager ».

Renouvellement d'abonnement. — Nombreux sont ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement pour 1967. Nous pensons qu'il s'agit d'un oubli de leur part. Paiement par chèque bancaire au nom du journal ou encore par C.C.P. 12.273-27, 10, rue des Messageries.

Changement d'adresse. — Décidément les Suisses ont la « bougeotte ». C'est par centaines que nous parviennent les changements d'adresse qui nous coûtent cher ! Joignez sans faute un timbre de 1 F pour nos frais (établissement de nouveaux clichés). Indiquez votre ancienne adresse en même temps que la nouvelle, en lettres majuscules et précisez si vous êtes un nouvel abonné.

Lettre de rappel. — Les deux premières lignes de notre lettre de rappel indique clairement que si l'abonné a payé entre-temps, il n'est en rien concerné.

Faites de la propagande pour le « Messager suisse de France », journal officiel de l'Union des Suisses de France. C'est un devoir patriotique. Abonnez vos amis et parents. Prix : F 12, F 15 (étranger). Abonnement de soutien : à partir de F 20.

Commerçants, industriels, particuliers. — Une annonce dans notre revue touche toute la colonie suisse de France. Nos tarifs sont restés inchangés depuis des années, malgré l'augmentation constante de nos frais d'impression. Nos tarifs : 250 F la page, 150 F la demi-page, 80 F le quart de page, 40 F le huitième, 20 F le seizième, plus 9,29 % de taxes.

Abonnés et lecteurs, faites bénéficier de vos achats tous nos fidèles annonceurs.

Note de la Rédaction. — Le numéro de janvier rendant hommage à S.E. l'Ambassadeur de Suisse en France, M. Agostino Soldati, peut être obtenu auprès de la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, prix : 1,20 F.

L'ADMINISTRATION.

AMBASSADE DE SUISSE

Communiqué

I. MAJORATION DES RENTES DE L'ASSURANCE VIEILLESSE SUISSE

Conformément à la loi fédérale du 6 octobre 1966, les rentes ordinaires et extraordinaires, ainsi que les prestations AI sont augmentées de 10 % à partir du 1^{er} janvier 1967, à l'exception de quelques cas où le montant n'est pas modifié.

Il ne sera pas envoyé d'avis aux ayants droit. En revanche, la mention « Rente augmentée de 10 % à partir du 1^{er} janvier 1967 » figurera au verso du coupon de mandat utilisé lors du premier versement de la rente en 1967.

II. HEURES DE RECEPTION

Dès le 20 février, les bureaux de la chancellerie de l'Ambassade seront fermés au public tous les samedis.

III. TRANSFERT DE BUREAUX

A la suite de divers travaux de réfection et autres, la chancellerie de l'Ambassade (immatriculation, passeports, légalisations, taxes militaires, comptabilité) est transférée provisoirement, dès le 27 février 1967, à la rue de Martignac, n° 28, salle des conférences (immeuble de la Délégation suisse près l'Organisation de coopération et de développement économique). En revanche, le service AVS/AI reste installé au n° 142 de la rue de Grenelle.

IV. FERMETURE DE BUREAU

Pour cause de déménagement, les bureaux de la chancellerie de l'Ambassade seront fermés au public les vendredi 24 et samedi 25 février 1967.

PARIS

Le jeudi 26 janvier, sous les auspices du Comité central des Sociétés suisses de Paris, en collaboration avec l'Office suisse du Tourisme, Pro-Helvetia, l'Office valaisan du Tourisme et Swissair, eut lieu une belle manifestation valaisanne en l'Ecole de la Chimie. La réussite fut totale, certains spectateurs ayant même dû assister debout à cette belle soirée. M. Robert Vaucher, Président central, ouvrit les feux en prononçant l'allocution publiée ci-dessous. Puis Pierrette Micheloud nous transporta au cœur de ce Valais si évocateur. Elle a bien voulu résumer pour le « *Messenger* » sa conférence en quelques lignes que nous avons le plaisir de publier. Instant émouvant entre tous au cours de cette soirée, celui pendant lequel tous les assistants observèrent une minute de silence en hommage à S.E. l'Ambassadeur Agostino Soldati. Puis, pour clore cette première manifestation de la Cinquième Suisse, à Paris, en l'an 1967, un télégramme de félicitations fut adressé à M. Roger Bonvin, Président de la Confédération suisse.

La communauté helvétique de la région parisienne, réunie nombreuse pour célébrer en une Soirée valaisanne le cent cinquantième anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, est heureuse d'adresser au premier Valaisan Président de la Confédération ses félicitations pour sa brillante élection et ses respectueux hommages. Les Suisses de Paris vous assurent de leur dévouement à la patrie dont ils sont fiers d'être les fils.

Robert VAUCHER,

*Président central du Comité
des présidents des Sociétés
suisses de Paris.*

*Et voici la réponse
de M. R. Bonvin*

ROGER BONVIN

Président de la Confédération

présente ses compliments à M. Robert Vaucher, Président central du Comité des présidents des Sociétés suisses de Paris. Il le remercie de l'aimable télégramme qu'il a bien

voulu lui adresser, au nom de la communauté helvétique de la région de Paris, et forme pour les sociétés suisses ses vœux les meilleurs.

Signé : Roger BONVIN.

Berne, le 31 janvier 1967.

La parole est à M. Robert Vaucher.

En novembre dernier j'annonçais à notre Ambassadeur, M. Agostino Soldati, alors en convalescence sur les bords du Léman, la décision du Comité central des Présidents des Sociétés suisses de Paris, d'organiser, en l'honneur du 150^e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, une « Soirée valaisanne » et je lui disais que nous serions heureux d'avoir, à ce propos, son patronage d'honneur. Quelques jours plus tard je recevais, par l'intermédiaire de notre Chargé d'affaires, M. Claude Caillat, non seulement l'acceptation de ce patronage d'honneur mais la promesse de M. Soldati d'assister personnellement à notre manifestation.

Hélas, au moment où notre Ambassadeur s'apprêtait à regagner son poste il était soudain emporté par une hémorragie interne et décédait à Genève le 11 décembre, à l'âge de 56 ans. Lors des funérailles à la cathédrale de Lugano et durant l'hommage solennel qui lui fut rendu quelques jours plus tard à la Basilique Sainte-Clotilde à Paris, les plus hautes personnalités suisses et françaises prônèrent les qualités exceptionnelles de ce Tessinois qui fut un diplomate d'une vaste culture, d'une exquise courtoisie et d'une distinction parfaite.

« Je conserverai de l'Ambassadeur disparu, télégraphiai à Berne à la suite du décès de M. Agostino Soldati le général de Gaulle, qui adressait l'expression de sa sympathie attristée au Président de la Confédération, le souvenir d'un homme qui avait su mettre au service de son pays d'éminentes qualités de diplomate. Il s'était, en outre, consacré avec beaucoup de cœur à la cause de l'amitié entre nos deux pays. »

La communauté helvétique de France sait ce qu'elle perd par le départ, beaucoup trop tôt, de celui qui fut un grand Ambassadeur. Son Excellence M. Soldati suivait avec un intérêt qui ne se démentait ja-

mais les diverses activités de nos Sociétés suisses non seulement de la capitale mais de toute la France, consacrant beaucoup de son temps, pourtant si précieux, à venir apporter, par sa présence à nos manifestations, la preuve de la sollicitude du Conseil fédéral, dont il était l'émanation, pour les membres de la V^e Suisse.

Je vous demande, avant de commencer notre soirée, de vouloir bien lui rendre un dernier hommage en vous levant et en observant une minute de silence.

Je vous remercie.

J'ai l'honneur, comme Président central, après avoir dit notre gratitude à l'Office national suisse du Tourisme et à son dévoué directeur, M. Bourgnon, au Comité Pro-Helvetia, à l'Office valaisan du Tourisme et à notre compagnie aérienne nationale « *Swissair* », dont les avions, portant la croix fédérale, sillonnent les cieux de quatre continents, pour l'aide qu'ils ont apportée à l'organisation de notre manifestation, de souhaiter la bienvenue au Docteur Erné, directeur de l'Office valaisan du Tourisme, et à ses collaborateurs qui sont venus spécialement de la vallée du Rhône nous apporter le témoignage de leur amitié pour les Suisses de Paris.

Nous les en remercions chaleureusement et les prions, au retour dans leur beau Valais, que ce soit dans le Haut ou dans le Bas, de dire à leurs compatriotes combien nous avons été heureux de pouvoir, ce soir, faire mieux connaître sur les bords de la Seine le pays si attachant qui est le leur.

Il n'y a pas de Suisse qui n'ait dans un coin de son cœur un petit sentiment tout particulier d'amitié, d'admiration ou de reconnaissance pour les belles heures vécues, soit dans les villages riants de la vallée du Rhône, soit sur les hauteurs alpestres du Cervin ou du Gornergrat, aux paysages grandioses, c'est pourquoi nous avons voulu — à vrai dire, nous sommes un peu en retard —, à l'occasion du 150^e anniversaire de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération, lui témoigner notre amitié en cette « Soirée valaisanne ».

Je remercie nos diplomates et tous ceux qui ont répondu à notre invitation, m'excusant de ne pouvoir citer des noms car ils seraient trop nombreux.

Nul ne pouvait mieux vous présenter le Valais que Pierrette Micheloud, poète et écrivain, Prix Schiller 1965, Grand Prix Rhodanien de Littérature 1965, qui vous en parlera sur le thème de « Valais de cœur », titre d'un volume que l'auteur dédicacera volontiers durant l'entracte. Il a paru aux Editions de la Baconnière, cette glorieuse maison neuchâteloise qui a tant fait pour honorer les lettres romandes et dont l'action courageuse, durant la dernière guerre, fut si bénéfique aux écrivains français voulant échapper à la censure de l'occupant.

Après avoir entendu Pierrette Micheloud qui, en vraie Valaisanne qu'elle est, m'a dit hier, tout à fait confidentiellement, et c'est aussi en vous priant de garder le secret, que je vous confie, puisque nous sommes entre nous — nous sommes à peine 900 —, qu'elle va vous faire une conférence au fendant. Elle aime, en effet, avoir un petit pichet de fendant devant elle quand elle parle du Valais parce que l'eau, m'a-t-elle avoué, lui dessèche la bouche et que le fendant lui donne de la voix, vous pourrez ensuite revivre par le film vos souvenirs du pays dont le beau drapeau porte treize étoiles blanches et apprendre à le mieux connaître.

Nous sommes certains que la promenade d'un voyageur solitaire à travers la Suisse vous intéressera et c'est avec plaisir que, comme Président de la Société suisse de Tir à Paris, je vous invite à applaudir le film sur l'armée suisse. Nous aurions voulu vous montrer celui qui vient d'être tourné et qui est sensationnel sur l'escadre aérienne helvétique, mais son édition en langue française n'est pas encore terminée.

Ce sera, espérons-le, pour une autre soirée de la communauté helvétique de Paris.

Je donne maintenant la parole à Pierrette Micheloud qui va vous faire partager son amour du Valais.

VALAIS DE CŒUR

Résumé de la conférence de Pierrette Micheloud, du 26 janvier 1966, à la Maison de la Chimie, lors de la « Soirée valaisanne »

C'est un Valais essentiellement poétique que nous évoquerons.

Essayer de saisir ce qui émane de lui. Une valeur spirituelle en étroite correspondance avec notre âme. Il apparaîtra donc avant tout comme un symbole. Non pas une image figée, mais au contraire un signe vivant, allant du visible à l'invisible pour nous permettre d'accéder à une plus intime connaissance de nous-mêmes. Nous en parlerons comme d'un pays intérieur qui, suivant la marche de ce qu'on a coutume d'appeler progrès, semble perdre le sens de son origine et la véritable notion de son existence.

De sa source à son embouchure, le Rhône a façonné des peuples qui se ressemblent. Toutes ces contrées qu'un même fleuve unit et que nous regardons changer comme nous voyons en nous se perdre la fraîcheur de l'enfance. Mais peut-on empêcher la contagion de la machine ? Et, ce qui est plus difficile encore, la subir sans en être atteint dans son être profond ?

Reportons-nous à quelque trente ans en arrière une plaine ébouriffée d'ajoncs et de roseaux. Plus haut des villages sans bruit comme s'ils poursuivaient une longue méditation, des femmes en costume du pays, des hommes au pas mesuré portant sur la tête d'énormes tas de foin, ou gagnant à dos de mulet leur mazot, très haut, les fontaines où, sans craindre la morsure d'une eau trop froide, les femmes venaient laver le linge. Tout cela qui a donné au mot Valais une *aura* de vérité et de ferveur, une signification spéciale que l'on pourrait qualifier de surnaturelle si le surnaturel n'était précisément ce qu'il y a de plus vrai parce que plus proche que tout du silence intérieur.

C'est ce silence confidentiel ou voix secrète que j'ai voulu transmettre dans mon livre *Valais de Cœur*. Tout cela conduisant au cœur de l'homme, à ce point d'extrême attention, miraculeux, où les formes captives retrouvent leur essor. Valais, terre aux résonances profondes où le mot lumière est enfermé au centre du roc. Ainsi peut-il encore, malgré le nouveau visage que lui a donné la civilisation, nous parler de l'ancien. Ceci ne signifie pas qu'il faille ignorer le présent et se consumer en regrets stériles, ni de ressusciter d'anciennes coutumes ou se lamenter sur des choses mortes. Percvoir ce qui reste vivant et le restera envers et contre tout. Valais

où le tracteur a remplacé le mulet, et la voiture le char à ridelles, où la machine à laver a succédé aux confidences autour de la fontaine, Mais la fontaine, elle, se souvient : *Oh ! village, mon village ! Toutes les nuits j'amasse des étoiles pour toi...* Valais où la vitesse, le confort, l'utile sont devenus rois comme ailleurs. Valais qui est entré dans la course du temps comme les autres. Systématisation qui nous bannit de nous-mêmes. La machine devient dangereuse à partir du moment où l'homme se laisse dominer par elle. Lorsque nous nous plaçons en face de ce Valais moderne, alors qu'il représentait le point de vérité qui devait être atteint, une déduction très simple se fait. En regard de ce qu'il était hier, le Valais d'aujourd'hui est l'image de tout ce que nous avons perdu de notre authenticité. L'attrait du facile a dominé l'appel des sources.

Mais il reste les signes, comme au fond de l'âme subsiste au-delà de toute confusion, le point de clarté qui peut tout sauver. Ils creusent des chemins dans une mémoire oubliée, reliant ainsi notre fugitive existence à l'éternel. Tout est signe : les torrents, les pierres, le rocher, les arbres, les noms des villages. Ceux-ci nous révèlent à quel point ce peuple était attentif aux suggestions de la nature : *Evolène, eau lente qui prend le temps de réfléchir pour être parfois miroir ; Chandolin, tentation d'absolu...* De la féerie printanière à la neige vivante de mille feux, c'est la même vérité, la même résonance que jadis. Sans oublier le vin, Malvoisie, Dôle... et celui qui suscite aussitôt un appel de clarté, le Fendant, ce vin joyeux ! Le vin nous amène tout naturellement au pain. Dans ce rappel des signes, l'un ne va pas sans l'autre. Le pain de seigle, si typiquement valaisan. C'est le signe parfait. Il nous redit que toutes les fois que ce pain sera partagé, une porte d'amour s'ouvrira sur le monde. Dans son perpétuel changement, l'essentiel est de savoir différencier les vraies valeurs des illusoirs, à l'exemple des montagnes dont les cimes se tendent vers le ciel dans un perpétuel élan de ferveur.

Pierrette MICHELOUD.

**Valais de Cœur* (La Baconnière), en vente au Cercle français du livre, 28, rue du Bac, Paris.